



# Plénière

21 février 2022  
Compte Rendu

**Présent-e-s** : Fabienne, Ghislaine, Catherine, Laurence, Odile, Sophie, Odèle, Christine G, Corinne, Dominique, Fabien, Christine DS

**Excusée** : Vicentia



## Commission immobilier

### Recherches immobilières

Pas de nouveaux sites trouvés.

En attente de documents pour la propriété à l'Houmeau.

## Bongraine


- rencontre avec le CAS 17 ( Collectif Actions Solidaires 21 rue sardinerie - 17000 LA ROCHELLE ) le 24/02/2022 à 11h : cette rencontre nous permettra d'échanger avec les acteurs sociaux de La Rochelle pour mieux cerner ce que pourra être notre action en terme de solidarité : choix des aides, surfaces attribuées, etc.
- le 03/02/2022 à 14h45, remise d'une ébauche d'implantation en 3D d'immeubles sur la parcelle de Bongraine, par Trait d'Union, Bureau d'Études d'Emily, à Aytré
- le 9/03/2022 de 9h30 à 17h, dans les locaux d'Aquitanis, rue Bongraine, rencontre atelier avec les promoteurs de l'écoquartier


## Commission habitat


**Pour le séminaire**, Fabienne propose de **collecter nos images** traduisant nos envies, tant concernant l'extérieur que l'intérieur, ou le paysager de notre collectif. Elle propose de grouper le tout et d'en faire une présentation qui sera projetée pendant le prochain séminaire.

**Envoi de 5 à 10 photos, au format JPEG ou PNG, d'une taille de 100 à 500 Ko.**

Si la collecte d'images n'est pas possible, une description écrite sera la bienvenue !

Pour aider et démarrer nos réflexions et projections,  [cette vidéo](#) d'1h54mn pourra nourrir notre imaginaire : "La conception du logement, nouveaux modes de vie, nouvelles typologies".

Pour faire suite à nos réflexions concernant les matériaux bio et géo sourcés, une visio à eu lieu le 21 février 2022 matin avec  [AKTA](#), sur initiative de Fabienne, pour expliquer l'utilisation du béton de chanvre.

Information de formation au béton de chanvre sur  [le site d'OdéYS](#).

## Commission finances

Pour répondre au constat d'un Capital insuffisant, lors du séminaire #5 de janvier dernier, la Commission a réfléchi à la possibilité d'imposer un nombre de parts sociales minimum pour accéder au statut de Coopérateur-trice Habitant-e. Cette solution présente l'inconvénient de bafouer notre principe de solidarité en interdisant l'entrée à de petit-e-s porteur-se-s. Après avoir envisagé un Comité des dérogations ou un relèvement du montant minimum

dans les statuts, les conseils des juristes de Habicoop puis d'At'Coop nous ont amené à reconsidérer le fait que nous réglions un problème ponctuel, contextuel, par la voie d'une restriction statutaire qui pourrait nous pénaliser à terme.

La proposition de la Commission est donc de

- maintenir les statuts en l'état
- convenir d'un niveau d'apport minimum en parts sociales, afin d'atteindre le Capital initial nécessaire pour négocier les prêts et maintenir une redevance sous les 10 €/m<sup>2</sup>
- étudier, au cas par cas et en fonction des besoins de la SAS Coopérative, des dérogations à la règle du minimum, dans la fourchette déterminée dans les statuts (de 10 à 600 parts)

## Agenda

### Séminaire des 4/5/6 mars 2022

**Adresse** : Loft de Ina, 31 bis rue du moulin 17220 La Clavette

Il sera possible d'arriver dès 12h vendredi 4 mars. Le départ sera négocié sur place.

**Attention** : Le linge de chambre est fourni, ainsi que le ménage. Il convient, toutefois, pour chacun-e d'apporter son linge de toilettes.

Les tableaux des arrivées et de l'auberge espagnole seront adressés très rapidement.

**Info** : Le coût moyen pour le loyer est de 83 € par personne.

Fait à La Rochelle le 21 février 2022